

UN GRAND ALSACIEN :  
EMILE KELLER

A PROPOS

DU CENTENAIRE DE SA NAISSANCE

1828—1928

PAR

Le Chanoine J. WAGNER

EXTRAIT DE LA « REVUE CATHOLIQUE D'ALSACE »

~~Bibliothèque Alsatique et Généalogique  
André GANTER 68790 Morschwiller le Bas  
Num. entrée : 1670 date : 17-12-1988  
B I O G R A P H I E S  
\*\*\*\*\*~~

~~3 198~~

STRASBOURG

F. X. LE ROUX & CIE, IMPRIMERIE DE L'ÉVÊCHÉ

1928.

103

Centre Départemental de Recherche  
sur l'Histoire des Familles

N<sup>o</sup> 2 1 5 8

(Aq)

12bis, Rue  
MULHOUSE

UN GRAND ALSACIEN :

# EMILE KELLER

A PROPOS

DU CENTENAIRE DE SA NAISSANCE

1828—1928

PAR

Le Chanoine J. WAGNER

---

EXTRAIT DE LA « REVUE CATHOLIQUE D'ALSACE »



STRASBOURG

F. X. LE ROUX & CIE, IMPRIMERIE DE L'ÉVÊCHÉ

1928.



Quand, le 20 février 1909, la mort enleva M. Emile Keller, ancien député du Haut-Rhin, aux grandes et nobles causes auxquelles il avait consacré sa vie, M. le chanoine Cetty rendit dans la Revue catholique un hommage ému à ce fils de l'Alsace qui compte parmi les meilleurs et les plus illustres des nôtres. La présente année ramène le centième anniversaire de sa naissance et fournit ainsi l'occasion de rappeler son souvenir et d'honorer sa mémoire.

Un éminent historien, M. Gustave Gautherot, professeur à l'Université catholique de Paris, a publié en 1922 sa biographie très fortement et aussi très objectivement documentée (1). Cette œuvre magistrale nous servira de guide.

\*\*

Emile Keller était de vieille souche alsacienne. Son père, Prosper Keller, d'une famille de Wissembourg qui avait fourni à la ville toute une lignée d'échevins, de bourgmestres et de magistrats, était venu se fixer à Belfort où il avait été nommé juge sous la Restauration. A cette époque il y avait comme maire de la ville et député de la circonscription à la Chambre, un négociant et banquier fort honorablement connu, François-Joseph Haas. Il avait deux filles, l'aînée épousa M. Emile Saglio et demeurait au château de Sévenans, près de Belfort : la seconde, Rosalie, devint la femme de Prosper Keller. C'est de cette union que naquit à Belfort, le 8 octobre 1828, Emile Keller. Il perdit très jeune son père, mort après trois ans de mariage et ne laissant après lui que ce seul enfant.

---

(1) In-8°. Plon-Nourrit, Paris.

La mère dut donc se charger du soin et du souci de faire son éducation. Elle s'y appliqua suivant les bonnes traditions alsaciennes en cherchant à former l'intelligence et le cœur de son fils. Celui-ci était d'ailleurs fort heureusement doué et répondait pleinement aux espérances que dès sa petite enfance on fondait sur lui. En 1839, Madame Keller dut venir habiter Paris où son père, le député François-Joseph Haas, était tombé malade et mourut. Emile étudia au lycée Louis-le-Grand ce qu'on appelait alors les humanités, ensuite la philosophie et suivit au lycée Saint-Louis le cours de mathématiques spéciales dans l'intention d'entrer à l'École polytechnique et d'en sortir officier. Il fut reçu avec le numéro 20 après une seule année de préparation, et voyait ainsi s'ouvrir devant lui, sous d'heureux auspices, la carrière vers laquelle l'avaient porté ses rêves d'enfant.

Mais voici qu'un très dur sacrifice lui fut imposé : la santé de sa mère, qui n'avait jamais été très forte, périclita sérieusement et le força à ne pas s'éloigner d'elle. Il donna sa démission d'élève de Polytechnique et renonça à l'état militaire. Dans les desseins de Dieu il devait livrer d'autres combats qui, pour n'être pas sanglants, ne demandaient pas moins de générosité et de bravoure. Il s'adonna donc à l'étude approfondie de tout ce qui pourrait lui assurer cette haute compétence indispensable à ceux qui se sentent appelés à la vie publique. Aux cours de la Faculté de droit et de celle des sciences qu'il fréquenta, la première par devoir, la seconde par goût, il ajouta ceux du laboratoire de J.-B. Dumas, le plus célèbre chimiste de l'époque. Il se disposa, en 1849, à se présenter au concours d'admission pour le Conseil d'Etat, travailla le doctorat en droit et étudia la procédure chez un avoué au Conseil d'Etat.

Ces connaissances si variées lui donnèrent une maturité de jugement peu habituelle chez un jeune homme de vingt ans et lui permirent d'apprécier à leur juste valeur les événements politiques qui agitèrent à cette époque la France et l'Europe. Il en concluait : « Ici-bas, la vertu, le droit, le bien ne

trionphent qu'à la condition d'être *les plus forts*. De là pour moi la conséquence: *parler peu, discuter peu, se plaindre peu, mais beaucoup agir*.

Spectateur attentif et judicieux de ce qui se passait sous ses yeux et de ce qui préoccupait l'opinion, il ne sortit pas d'une silencieuse réserve et gardait la pleine indépendance de son jugement comme aussi de ses actes. « Sans être lié avec aucun parti, écrira-t-il plus tard en caractérisant cette époque de sa jeunesse, catholique et patriote, j'étais prêt à soutenir une politique qui servirait ces deux grands intérêts, comme à combattre ce qui les trahirait. » Ce fut la règle de toute sa vie.

Un lien très doux, son mariage avec Mademoiselle Mathilde Humann, allait le rattacher plus étroitement encore à l'Alsace. La famille Humann était une des plus considérées de Strasbourg. Elle avait compté parmi les siens Madeleine-Louise Humann (1766—1836) qui eut une grande part dans le retour de Bautain à la foi et fut l'âme du groupement intellectuel et catholique qu'il avait réuni à Strasbourg. Deux de ses frères puînés, Jean-Jacques (1771—1834) et Jean-Georges (1780—1842), devinrent, le premier, évêque de Mayence, le second, député, pair de France et ministre des finances sous Louis-Philippe. C'est de ce dernier que naquit Théodore, 1803—1873, député en 1846, receveur général, plus tard maire de Strasbourg de 1865 à 1870. De ses trois filles: Florentine, Jenny et Mathilde, la plus jeune épousa Emile Keller.

Le mariage eut lieu à Strasbourg le 9 juin 1852 et ce qu'il fut pour ces heureux époux, M. Keller l'a exprimé dans ce touchant passage d'un opuscule tout intime et destiné à ses seuls enfants: « Après m'avoir donné une sainte mère à laquelle je devais tout et qui jouissait de notre bonheur avec une tendresse désintéressée, Dieu m'avait choisi une compagne incomparable à qui je n'avais connu un seul défaut et chez qui je n'ai jamais surpris, pendant de longues et laborieuses années, ni un mouvement d'impatience, ni un soupir de lassitude. Jamais le plus léger nuage ne troubla un seul instant l'azur limpide de notre union. »

Quatorze enfants vinrent animer et réjouir ce foyer exemplaire, six garçons et huit filles. Dieu y préleva largement sa part, d'abord pour le ciel en y appelant la petite Catherine, quelques jours après sa naissance. Ensuite pour le cloître, vers lequel quatre de ses sœurs se sentirent attirées, trois Dominicaines: Marie, Cécile, Elisabeth, et une religieuse des Petites Sœurs des Pauvres, Marguerite.

Quand, en 1877, les parents fêtèrent leurs noces d'argent, onze frères et sœurs leur offrirent un objet d'art, un vase soulevé par un ange, symbolisant la petite Catherine, et portant l'inscription: *Laudate pueri Dominum.*

Si la situation politique de M. Keller et l'éducation de ses nombreux enfants exigeaient le séjour régulier à Paris, où M. et Mme Keller avaient fait construire un hôtel peu après leur mariage, ils n'entendaient pas renoncer à l'Alsace. Ils firent élever une maison de campagne à Saint-Nicolas, près de Rougemont-le-Château, pour y passer les mois d'été.

Dans ce cadre familial que nous venons de décrire, cadre tout imprégné de l'esprit et des traditions du pays d'Alsace, l'activité d'Emile Keller évolua à l'aise.

Il s'était affirmé tout jeune encore par diverses publications fort remarquées dont la plus considérable, une *Histoire de France*, parue en 1858, eut son heure de célébrité et de grande vogue.

Ces travaux littéraires firent connaître avantageusement leur auteur. Aussi pouvait-il aborder sans appréhension la vie publique et voici à quelle occasion. Le comte Migeon, député de Belfort, était tombé en disgrâce et lors des élections de 1857 le gouvernement lui opposa un avocat de Belfort. Migeon l'emporta, mais fut invalidé; le gouvernement engagea Keller à poser sa candidature et lui promit son appui. Le scrutin eut lieu le 16 mai 1858 et donna de nouveau la victoire à Migeon qui sortit avec 16.020 voix contre 14.592 à Keller. C'était l'époque de l'Empire autoritaire et celui-ci n'était pas embarrassé pour le choix des moyens. Le 28 février 1859, l'élection fut discutée au Corps législatif et annulée. Migeon, qui

ne manquait pas d'entêtement, s'était juré de réussir, il fut de nouveau candidat le 26 mars, mais ses électeurs ne se sentaient plus la force de lutter contre l'Administration. Sur 36.845 inscrits et 29.716 votants, M. Keller-Haas, comme on le désignait alors, recueillit 18.509 voix et Migeon 10.978. Dès le 1<sup>er</sup> avril, M. Keller était admis et prêtait serment. Sa profession de foi « tranchait par son indépendance avec celle de la plupart des candidats officiels ». Il était candidat, mais non courtisan du Pouvoir.

Invité à dîner aux Tuileries, deux jours après son admission à la Chambre, il eut juste le temps de se faire tailler un uniforme et comme Napoléon III vint à lui pour lui adresser quelques phrases banales sur son élection, il eut le loisir de « considérer de près cet homme mystérieux à l'œil éteint et vague, aux pensées flottantes et contradictoires, porté par son nom à la tête d'une grande nation, et exerçant sur elle, après tant d'émeutes et de révoltes, un pouvoir absolu ». C'était la première et la dernière fois qu'il lui parlait.

Le Gouvernement, en favorisant l'élection de M. Keller, croyait faire élire un complaisant silencieux ; il se trompa étrangement. « Martin (de Strasbourg) et Keller sont les seuls Alsaciens qui ont marqué à la tribune, de 1815 à 1871 (2).

Napoléon III qui, dans sa jeunesse, avait fait partie de la secte des *Carbonari*, s'était engagé à travailler à l'unité de l'Italie. L'attentat d'Orsini, 14 janvier 1858, vint le lui rappeler. Keller parla dans son discours du 13 mars 1861 de la mise en demeure envoyée de la prison de Mazas par le criminel à l'empereur le 11 février 1858. Cette lettre avait été citée dans la plaidoirie de Jules Favre et publiée dans le journal officiel de Turin avec un commentaire qui se terminait ainsi : « Il (Orsini) montre à la jeunesse italienne la voie à suivre pour rendre à l'Italie la place qui lui est due parmi les nations civilisées. »

---

(2) Paul Muller, *La révolution de 1848 en Alsace*. Paris, Fischbacher 1912, p. 164.

L'empereur, pris de peur pour sa dynastie, céda et envoya au mois de mai un agent secret à Cavour qui le 19 juillet suivant vint à Plombières pour une entrevue. A partir de ce moment, la politique du gouvernement français prit une autre orientation et tout en protestant contre les entreprises de la Révolution en Italie, il les toléra, alors qu'un mot eût suffi pour les réprimer. A Turin on était si convaincu de la non-intervention de Napoléon dans les affaires italiennes, que déjà le 27 mars 1861, le Parlement votait l'annexion de Rome, *capitale de l'Italie*.

Ecœuré de cette hypocrisie et des iniquités qu'elle autorisait, Keller prit la parole le 13 mars et flétrit au Corps législatif la politique à double jeu, les équivoques calculées et la mauvaise foi du gouvernement impérial. Ce jour il se révéla orateur politique de grande envergure et son discours, remarquable par sa logique, son argumentation serrée et son énergique concision fit une profonde impression sur ses collègues et sur tous ceux qui en prirent connaissance. On comprit en haut lieu que désormais une voix indépendante signalerait les fautes et les écarts du gouvernement. Celui qui l'élevait en face du pays et de l'Europe avait proclamé hautement que « le député n'est pas un fonctionnaire. Ce n'est pas une fonction qu'il exerce, c'est une mission qu'il remplit, la plus haute et la plus libre. »

Le 11 mars 1862, il retrouva d'éloquents accents pour stigmatiser les attentats et les crimes commis par les troupes piémontaises dans le royaume de Naples et réprover hautement l'inertie dans laquelle se cantonnait le gouvernement impérial. S'il était adversaire de la politique que celui-ci suivait en Italie, vis-à-vis des petits Etats et du Pape, ce n'était pas uniquement par scrupule religieux. Au delà de l'unité italienne, il voyait poindre l'unité de l'Allemagne et cette perspective l'inquiéta déjà à cette époque pour le futur sort de l'Alsace.

Alors que courtisans et adulateurs de l'Empire, et avec eux toute la tourbe voltairienne et anticatholique, s'obstinaient

à ne pas voir où la funeste politique des nationalités allait mener la France, Keller signalait courageusement le danger qu'il y aurait à « laisser Victor-Emmanuel établir à nos portes un Etat unitaire et révolutionnaire de 25 millions d'âmes » (3).

L'opposition à la politique gouvernementale déplut en haut lieu et on fit à Keller l'honneur de le considérer comme *ennemi personnel de l'Empereur*. Aussi, aux élections de 1863, le gouvernement mit tout en œuvre pour empêcher sa réélection : il modifia sa circonscription, exerça une pression formidable sur les électeurs et fit déclarer par le préfet du Haut-Rhin (4) que « le gouvernement ne pouvait plus continuer à appuyer la candidature de M. Keller, mais devait, au contraire, le combattre comme un candidat hostile à l'Empire et à l'Empereur » (12 mai). On lui opposa César West, de Soultz (5) ; l'ex-député Migeon crut l'occasion favorable de revenir sur l'eau et se présenta également. Il y eut donc trois candidats. Aucun d'eux

---

(3) On a peine à croire jusqu'où allaient l'inconscience et l'aveuglement de certains publicistes de cette époque. Edmond About écrivait en 1860, donc après la campagne d'Italie, « Nous ne craignons pas un royaume de vingt-six millions d'Italiens, nous ne craignons pas davantage trente millions d'Allemands sur la frontière orientale. (La Prusse en 1860).

En Alsace, Yves, avocat à Colmar et ancien député à la Constituante, protesta dans le *Courrier du Bas-Rhin* du 19 mars 1861 contre les discours de Keller à la Chambre et lui reprocha de ne rien comprendre aux « efforts d'un grand peuple pressé de reconquérir sa nationalité » et à « la sainte cause de la liberté italienne. »

Thiers n'était pas de cet avis, il déplorait dans la séance de l'Assemblée nationale du 23 juillet 1871 « l'abandon de la vieille politique de l'équilibre européen, conclusion de toute notre histoire, œuvre de nos plus grands hommes, sacrifiée depuis à la doctrine puérile et funeste des nationalités ».

Que dirait-il des visées nationalistes de l'Allemagne actuelle et de son désir de se rattacher l'Autriche ?

(4) Paul Odent.

(5) Ancien Préfet du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Haute-Garonne, mis en disponibilité pour une cause restée assez mystérieuse.

n'ayant obtenu le nombre de voix requis, un second tour fut nécessaire. Keller, qui avait groupé sur son nom les suffrages de 6073 électeurs, se désista et West fut élu par 13.829 voix contre 12.309 données à Migeon.

Rendu à la vie privée, Keller se voua à défendre par la plume et par l'action l'Eglise et la patrie contre leurs multiples ennemis (6). Il exerça durant cette période, très particulièrement mouvementée au point de vue doctrinal, social et politique, une grande influence sur ses contemporains. Pie IX le félicita « de poursuivre avec ardeur le combat contre les erreurs dominantes et d'avoir entrepris de montrer que pour les nations ébranlées le seul espoir brille dans la religion et la justice ».

Mais il faut nous restreindre à la part que prit Keller aux choses et aux événements qui intéressent plus particulièrement l'Alsace. On l'avait vu avec regret écarté du Corps législatif à l'époque où Napoléon III, ce rêveur infatué de lui-même, laissait s'accomplir l'unité de l'Italie, l'écrasement de l'Autriche (7), l'agrandissement de la Prusse, la préparation de l'unité de l'Allemagne. Avec quels accents n'aurait-il pas protesté contre cette politique insensée !

Aussi, quand, en 1869, eut lieu le renouvellement du Corps législatif, ses amis et ses anciens électeurs le sollicitèrent d'accepter un mandat, non plus dans la circonscription de Belfort où se présentait M. Viellard-Migeon, mais dans celle de Guebwiller-Thann. Il trouva là un prêtre très distingué, qu'il connaissait d'ailleurs de longue date et auquel il témoignait une confiance entière et pleine de respect, M. l'abbé Winterer, alors

---

(6) A cette époque appartient l'importante étude : *L'Encyclique du 8 décembre 1864 et les principes de 1789 ou l'Eglise, l'Etat et la Liberté*. Paris, Poussielgue 1865.

(7) Un ancien ambassadeur, le comte Bernard d'Harcourt déclare : « *Le Gouvernement français a souscrit, en mars 1871 à la cession de l'Alsace et de la Lorraine, mais c'est en juillet 1866 qu'il les a perdues.* » — Les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys, Paris, Plon 1882, p. 353.

curé de Saint-Léger à Guebwiller. Ces deux hommes étaient faits pour se comprendre : leur amitié, nouée pour la défense des intérêts de la religion, de la patrie et de la société, dura autant que leur vie.

L'abbé Winterer soutenait très énergiquement la candidature Keller dans une vaillante feuille hebdomadaire, le *Volksbote*, que M. l'abbé Simonis venait de créer en 1868 à Rixheim où il était curé. Le gouvernement avait fait déclarer par ses préfets qu'il s'abstiendrait de toute ingérence, de toute pression, de toute candidature officielle, c'était l'*Empire libéral* qui inaugurait ainsi son avènement, mais toujours avec les mêmes hommes au pouvoir.

Keller fut élu par 15.066 voix ; ses deux concurrents, Aimé Gros et Jules Grosjean, obtinrent, le premier 7.793, le second 1.970 suffrages. Le succès de Keller était donc éclatant, il s'était posé tout simplement comme catholique. Aimé Gros était candidat des gouvernementaux, Grosjean celui des républicains.

L'année 1870 s'annonçait sous de sombres auspices, le mécontentement gagnait du terrain, la politique extérieure était tendue et l'opinion publique inquiète. Le plébiscite du 8 mai approuva l'Empereur par 7.336.434 *oui*, contre 1.560.709 *non*. Keller conseilla l'abstention.

A la veille de la guerre, le 6 juillet 1870, une grève générale avait éclaté à Mulhouse et s'était étendue aux environs et dans les vallées de Masevaux, de Thann et de Guebwiller. Elle était fomentée par l'*Internationale*, à l'instigation, croit-on, de la Prusse qui, décidée à faire la guerre, cherchait à créer des complications dans les régions frontières. Keller adressa aux ouvriers un appel dont nous avons trouvé la minute écrite de sa main dans les papiers de Mgr Winterer. En voici le texte :

« Ouvriers, mes amis,

« Vous savez combien j'ai toujours pris à cœur vos intérêts et désiré l'amélioration de votre sort.

« Sachant que les fabricants anglais ont les machines et le charbon à meilleur marché et que les ouvriers suisses travaillent treize heures par jour, j'ai énergiquement réclamé pour vous la dénonciation des traités de commerce qui ouvrent la France aux marchandises étrangères. Tant que le gouvernement n'aura pas dénoncé ces traités, je vous engagerai à une grande modération dans vos demandes; sans quoi elles auraient pour résultat la ruine de notre industrie et le triomphe de l'industrie étrangère.

« Mais aujourd'hui que l'heure de la guerre a sonné et que nous avons une revanche à prendre sur la Prusse, je fais appel à votre patriotisme pour remettre à un temps meilleur, jusqu'après la conclusion de la paix, des réclamations que j'appuierai toujours dans ce qu'elles auront de juste et de raisonnable.

« La France a besoin de nous. Ne dépensons pas nos ressources et nos courages en dissensions intestines. Sachons faire de généreux sacrifices au salut de la patrie. Et que les Prussiens apprennent que nulle part ils ne trouveraient de Français plus résolus à défendre pied à pied, s'il le fallait, le sol de leur pays.

« Ainsi, mes amis, je compte sur votre patriotisme. De votre côté comptez sur celui qui est justement fier de vous représenter.

*E. Keller, député. »*

La grève prit fin dans les angoisses qu'avait produites, le 18 juillet, la déclaration de la guerre. Les sphères officielles y avaient poussé avec ardeur et Emile Ollivier exprimait bien leur opinion et leur mentalité en déclarant à la Chambre, le 15 juillet: « Nous acceptons notre responsabilité d'un cœur léger. » Thiers, qui critiqua cette légèreté du ministre, fut couvert d'injures. Les trois députés alsaciens présents à la séance, Keller, Lefébure et Viellard-Migeon votèrent pour l'ordre du jour motivé, demandant communication des dépêches échangées entre le gouvernement et la Prusse, ordre du jour repoussé par 164 voix contre 84. Ils représentaient fidèlement l'opinion

de leur population qui, mandait le préfet du Haut-Rhin au ministère, « désire la paix et espère qu'elle pourra être maintenue ». La députation du Haut-Rhin n'encourut aucune responsabilité dans la déclaration de la guerre.

Keller était atterré. Il connaissait mieux que personne la situation des deux pays et déplorait la coupable insouciance avec laquelle la majorité suivait le gouvernement. Mais en écrivant le 4 août à Emile Ollivier pour protester contre le retrait des troupes françaises de Rome, il prit soin de déclarer : « L'émotion est grande dans tous les cœurs chrétiens. Toutefois soyez sans inquiétude : quelques appréhensions, quelques tristesses qu'on leur inflige, ils donneront toujours l'exemple du patriotisme. . . En apprenant à aimer l'Eglise, ils n'ont pas désappris à aimer leur pays. Pour eux ces deux sentiments n'en font qu'un. . . Pour moi, je retourne en Alsace, n'oubliant pas que le département que j'ai l'honneur de représenter est un des premiers exposés aux convoitises et aux coups de l'ennemi, mais qu'il est aussi un des plus fiers, un des plus jaloux de son titre de Français. Et autant vous me trouverez déterminé à protester, au nom de ma conscience et de mon patriotisme, contre l'abandon d'un intérêt catholique et national, autant vous me trouverez résolu à consacrer toutes mes forces à la défense du pays. »

Ce n'étaient pas de vains mots. Devant les événements tragiques qui se précipitaient, il s'agissait d'être avant tout patriote et de chercher à sauver ce qui pouvait l'être encore. Le ministère Ollivier tomba. Tout s'effondrait, tout, sauf la bravoure française qui trouvait dans Keller un digne représentant. Après les désastreuses journées du 14, du 16 et du 18 août, que le ministère Palikao cacha à la population, il réclama le 23 août l'organisation de la Garde nationale sédentaire et des Corps de francs-tireurs, ce que le gouvernement accorda.

Le 31 août, M. Keller donna lecture d'une lettre où étaient décrits les ravages du bombardement de Strasbourg dans la nuit du 24 août : l'incendie de la Cathédrale, du Temple-Neuf,

de la Bibliothèque. Il proposa à la Chambre de déclarer que l'héroïque cité avait bien mérité de la patrie et que jamais elle ne cessera d'être française. La Chambre entière se leva dans un élan d'enthousiasme et cria: « Nous le jurons! »

Après la chute de l'Empire, la proclamation du *Gouvernement de la Défense nationale*, la dissolution de la Chambre et du Sénat, « il n'y avait plus qu'une chose à faire, défendre son pays les armes à la main ».

Keller s'engagea donc, vint au début de septembre en Alsace et y organisa quatre compagnies de volontaires recrutés à Guebwiller, Cernay, Mulhouse et Belfort. Le *Glaneur alsacien* du 29 septembre écrivait: « Ce soir sont passés par Colmar les francs-tireurs organisés par M. Keller, député. Ils ont fort bonne mine, tenue quasi militaire, capote grise longue, képi, guêtres. . . »

Gambetta, chargé à Tours du ministère de la Guerre, confia le commandement supérieur régional de l'Est au général Cambriels qui nomma Keller colonel et lui subordonna les volontaires et les francs-tireurs qui s'étaient groupés autour de lui. Les Prussiens affectaient d'ignorer cette adjonction régulière à l'armée française et la qualité de *belligérants* qui en résultait pour ceux qui en avaient été l'objet, ils pendaient et massacraient tous ceux qui leur tombèrent entre les mains et mirent à prix la tête du colonel. A Gueberschwihr on se souvient encore d'un assassinat d'une sauvagerie inouïe dont furent victimes deux malheureux francs-tireurs que les Prussiens avaient faits prisonniers (8). Des faits analogues se reproduisirent ailleurs.

Pendant que Keller exposait sa vie pour défendre son pays, l'esprit de parti cherchait à l'en empêcher. Voici ce que raconte son biographe: « Un homme passionné, chef du parti antireligieux dans le Haut-Rhin, l'accusait de n'avoir pas défendu la plaine contre l'ennemi. L'accusateur, . . . était parti

---

(8) Paul Galien, *Ephémérides alsaciennes de l'Année terrible*. Colmar 1910, p. 307.

pour Tours demander son remplacement: Gambetta le reçut fraîchement, mais Spuller lui annonça que Gambetta pensait mettre le colonel sous les ordres de Garibaldi » (9).

Keller, résolu à ne pas servir sous Garibaldi, vint le 17 octobre à Besançon, où Gambetta devait arriver dans la nuit et descendre à la préfecture, dont le titulaire, M. Ordinaire, soutenait toutes les têtes chaudes qui « faisaient campagne pour l'Italien contre le Français ». M. Keller a laissé dans ses *Souvenirs* le récit fort pittoresque de l'entrevue qu'il eut le 18 avec le ministre de la Guerre. C'était de grand matin:

« Je trouve la préfète dans sa cuisine, en jupon et en camisole, servant une tasse de café à son mari. Je demande à voir Gambetta. Impossible; le dieu repose, après un voyage de nuit. J'insiste et je prends par la main un petit Ordinaire d'une dizaine d'années pour me montrer la chambre du dictateur. L'enfant me la désigne de loin et s'enfuit. J'entre, et je trouve mon homme couché, mais son œil unique ouvert et regardant le plafond. Je plaide de mon mieux la cause de Cambriels, dont j'ai pu apprécier la valeur. Garibaldi, qui pour plusieurs est un objet de répulsion, jetterait le trouble et la division parmi nos forces déjà si faibles. Gambetta n'insiste pas et me déclare qu'il trouve mes raisons bonnes et que Cambriels gardera son commandement. »

Toutefois, après quelque temps le dictateur revint sur sa décision et plaça les volontaires de la région sous les ordres de Garibaldi. Keller, pour éviter ce qu'il considérait comme un déshonneur, demanda à faire partie du corps d'armée de Cambriels. Sur ces entrefaites sa colonne fut appelée à opérer dans les Vosges et conserva ainsi son chef.

Nous ne pouvons qu'esquisser ici la pénible mais glorieuse campagne du 6<sup>e</sup> bataillon des Mobiles du Haut-Rhin. Keller, souffrant d'un anthrax au talon et incapable de marcher, confia le commandement de son corps à de Lupé et, sur ordre du médecin, dut prendre du repos. Il rejoignit son bataillon

---

(9) Gautherot, l. c. p. 181.

au début de janvier 1871 et prit part aux combats qui se livraient autour d'Héricourt. Sa troupe, réduite à 120 hommes, ne voulut pas suivre les 85.000 soldats de l'armée de Bourbaki, qui se retirèrent en Suisse, et parvint à gagner, par les défilés du Jura, Bourg, puis Trévoux.

A Bourg, Bordone, un ancien pharmacien, d'abord récusé par Gambetta à cause de ses antécédents judiciaires et de sa conduite scandaleuse, mais devenu homme de confiance et chef d'état-major de Garibaldi (10), déclara à M. de Lupé que les prouesses de son armée consistaient à « *nettoyer la France des jésuites et des prêtres* »!

Keller s'était rendu à Lyon pour recruter des volontaires alsaciens. Le préfet Challemel-Lacour, dominé par le communal Cluseret et partisan de Garibaldi, le reçut fort mal et menaça de le faire arrêter. Il s'attira cette fière et verte réplique: « Je croyais qu'il s'agissait non de politique, mais de défendre son pays, voilà trois mois que nous le faisons et nous ne demandons qu'à continuer. » Il partit en claquant la porte.

Un armistice de 21 jours ayant été conclu après la capitulation de Paris (28 janvier 1871), le gouvernement provisoire fixa les élections pour l'Assemblée nationale au 8 février. Elle aurait à ratifier le traité de paix et Keller apprit à Montbrison, où on l'avait envoyé avec ses troupes pour réprimer les communards de Saint-Etienne, qu'il avait été élu en tête de liste des trente-six députés d'Alsace et de Lorraine avec 68.864 suffrages. C'était l'hommage reconnaissant adressé par le Haut-Rhin à son vaillant défenseur. Le gouvernement le récompensa de sa belle conduite en le nommant chevalier de la Légion d'honneur.

Il était réservé à Keller de faire entendre une dernière fois à la tribune française la voix de l'Alsace et de la Lorraine. A la demande de ses collègues, il rédigea la célèbre

---

(10) Arthur Chuquet, *La Guerre 1870—71*, Paris, Chailley, 1895. p. 309.

*Déclaration unanime des députés du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe*; il la lut d'une voix brisée par la douleur à l'Assemblée nationale de Bordeaux, le 17 février 1871, au milieu de l'émotion générale. C'est encore à lui qu'on doit le texte de la solennelle protestation lue par Jules Grosjean, ancien préfet du Haut-Rhin, dans la séance du 1<sup>er</sup> mars. Elle répudiait à la face du monde entier un traité imposé par la force brutale du vainqueur et qui disposait de deux provinces sans le consentement de leurs habitants. C'était en même temps aussi une profession d'inaltérable attachement à la France et le serment de lui rester fidèle malgré tout: « Nos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés en ce moment de la famille commune, conserveront à la France, absente de leurs foyers, une affection filiale jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place. »

Entre la signature des *Préliminaires* et la conclusion de la Paix de Francfort, la prudente clairvoyance d'Emile Keller rendit à son pays un immense service. D'après les arrangements conclus dans les *Préliminaires*, il ne devait rester à la France autour de Belfort qu'un rayon de six kilomètres. Ce n'était même pas une portée de canon! La place, coupée de toute communication directe avec la France et isolée dans un territoire devenu allemand, perdait toute importance.

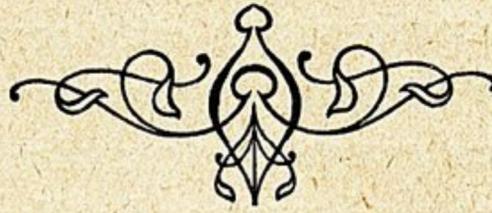
Keller, très affecté par des stipulations qui détachaient son vallon de Saint-Nicolas du pays qu'il avait si ardemment aimé et si fidèlement servi, suggéra l'idée de prendre comme ligne-frontière celle du partage des eaux entre le Rhin et le Rhône. Thiers, mis au courant de cette proposition, s'y rallia et obtint de Bismarck l'échange des cantons de Delle, de Giro-magny et de Fontaine contre un territoire de même étendue dans le bassin minier de Lorraine. La France gardait ainsi « vingt kilomètres et 30.000 âmes autour de Belfort ». C'était une pierre d'attente sur le sol de l'Alsace!

Ainsi que tous ses collègues alsaciens, Emile Keller donna sa démission comme député après le vote des préliminaires de paix, mais le 2 juillet 1871, les électeurs du Territoire de Bel-

fort le renvoyèrent à la Chambre à laquelle il appartint jusqu'en 1889, sauf une interruption de 1881 à 1885. Des manœuvres déloyales, une pression administrative sur les fonctionnaires, qui rappelait celle des plus mauvais jours du second empire, firent triompher son concurrent ultraradical, le docteur Fréry. Mais l'heure de la réparation sonna et quand, au soir du 15 octobre 1885, des feux de joie, allumés sur les hauts sommets des Vosges, annoncèrent sa réélection à la population de l'Alsace restée fidèle à la France, c'était comme un rayon d'espoir.

En 1889, il ne se représenta plus et consacra les vingt dernières années de sa vie aux œuvres nombreuses de défense religieuse et sociale auxquelles il appartenait, soit comme fondateur, soit comme membre. Léon XIII voulut témoigner à ce vaillant lutteur la reconnaissance de l'Eglise en le créant, en 1881, comte romain et en rendant, en 1891, ce titre héréditaire dans sa famille.

Si Emile Keller n'a pas eu la joie de saluer le retour de l'Alsace à la mère-patrie, il y a contribué en maintenant des deux côtés des Vosges des liens affectueux qui reliaient le présent au passé et qui ont conservé dans l'âme française comme dans l'âme alsacienne le culte du souvenir. Il repose dans la terre d'Alsace, dans ce vallon de Saint-Nicolas où son nom est toujours populaire et toujours vénéré.





---

F. X. LE ROUX & Cie., S. A., STRASBOURG  
Imprimerie de l'Évêché. — 12.549.

---

